

26 mars 2019
9:00 à 12:00
Maison du citoyen
de Boisbriand
(955, boul. de la
Grande-Allée)



Au Québec, 30% des enfants auront vécu dans une famille monoparentale avant l'âge de 10 ans, principalement parce que leurs parents se sont séparés. Les études démontrent que 20 à 25 % des enfants de familles séparées vivent des difficultés d'adaptation, comparativement à 10% des enfants de familles unies. Selon les chercheurs, le problème n'est pas la séparation, mais bien les processus familiaux et les conditions de vie objectives que peut entraîner cet événement.

En tant qu'intervenant-e-s de première ligne, vous rencontrez couramment des familles qui vivent la séparation. Toutefois, la complexité des lois et la méconnaissance des ressources juridiques disponibles compliquent le parcours des familles et votre capacité à les soutenir.

Cette conférence vise à vous offrir des informations utiles afin de mieux comprendre le droit familial au Québec et à vous permettre de mieux orienter les parents dans leurs démarches.

Plus précisément, nous aborderons les éléments suivants:

- Comment s'établissent la garde des enfants et la pension alimentaire?
- Quelles sont les différences entre les couples mariés et les conjoints de fait lorsque survient la séparation?
- Qu'est-ce que le patrimoine familial et les régimes matrimoniaux?
- Quelles sont les ressources juridiques disponibles pour votre clientèle?
- Quels sont les critères d'admissibilité à l'aide juridique?

Modératrice:

Me Émilie Brien, responsable du projet Porte 33, Pro Bono Québec

Conférencières:

Me Caroline Blache, Directrice générale, Centre communautaire juridique
Laurentides-Lanaudière

Me Sylvie Morin, avocate, droit civil et familial, Bureau d'aide juridique de Saint-Jérôme

À propos: le projet [Porte 33 de Pro Bono Québec](#) mise sur la collaboration entre les ressources juridiques et psychosociales pour outiller et orienter les parents qui se séparent.